

Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC)

Objet de la commande :

« Fourniture et livraison de PRODUITS DE COIFFURE »

Organisme émetteur :

CFA Interprofessionnel de la Loire
« Les mouliniers »
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Procédure de passation :

La présente consultation, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure librement définie par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 42 de ladite ordonnance.
Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

Type de pouvoir adjudicateur :

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

Caractéristique principale du marché :

Le marché consiste à la fourniture et la livraison de produits et matériel Pédagogique de coiffure

Publication

Le marché est soumis à une consultation ouverte par diffusion sur un journal spécialisé à partir **VENDREDI 27 AVRIL 2018** par dépôt sur le site www.cfa.mouliniers.com .

Variantes :

Les variantes ne sont pas acceptées

Allotissement :

Le marché n'est pas alloti :

Description du marché :

La commande comprend la fourniture et la livraison de produits/matériels de coiffure à destination des cours de pratique en salon pour des apprentis en formation.

Durée du marché :

Le marché est passé pour une période de 12 mois renouvelable 3 fois.

Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigées :
Aucun

Modalité essentielle de paiement :

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Lors de la signature du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme du groupement conjoint.

Délai de validité des offres :

Les offres seront valables 120 jours

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

Modalités de remise des candidatures et des offres :

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 n°2015-899,
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- Un document URSSAF attestant du règlement des cotisations sociales à jour.

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
 - L'acte d'engagement (AE) à compléter, dater, parapher sur chaque page et signer,
 - Le(s) Bordereau(x) de Prix (B.P), dûment complété(s) et signé(s),
 - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), paraphé sur chaque page,
 - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et sur la base de prix forfaitaires et des prix identifiés sur le BPU. Le prix prendra en compte les diverses propositions permettant au CFA de minimiser le coût global de ses besoins.

- Valeurs techniques et environnementales : 40 points décomposés de la manière suivante :

Point 1 (Les implications pédagogiques): noté sur 10 points.

Point 2 (la qualité des produits et leur acheminement) : noté sur 10 points.

Point 3 (le positionnement écoresponsable) : noté sur 10 points.

Point 4 (La compréhension des enjeux) : noté sur 10 points

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2 et 3 de la note méthodologique.

Point 5 (Prix) : 60 points

Dossier de consultation :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA LOIRE
M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2
Tel.: 04.77.59.31.85
Fax: 04.77.59.31.99
Mail : rbost@cfa-mouliniers.com

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le **vendredi 15 juin** une demande écrite ou un courriel au « service achat » du CFA interprofessionnel de la Loire.

Recours contre la procédure :

Le Tribunal de commerce de Saint Etienne est compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

Tribunal de commerce de Saint Etienne
36 Rue de la Résistance,
42000 Saint-Étienne
04 77 43 97 97

Date limite de réception des offres : le Vendredi 22 juin 2018 à 12 Heures